

COMITE DE PILOTAGE DU SCHÉMA RÉGIONAL DES CARRIÈRES DES PAYS DE LA LOIRE

Réunion du 15 février 2022 (10 h 30 – 12h 30)

Ordre du jour

Modalités de connexion : visioconférence Ring Central (code 148 988 1171)

Il convient d'avoir téléchargé l'application Ring Central

<https://www.ringcentral.com/download.html>

Introduction par Monsieur le préfet de la région Pays de la Loire

1. Présentation du nouvel arrêté portant modification du COPIL
2. Actualisation des scénarios d'approvisionnement au sein du schéma régional des carrières
3. Les indicateurs de suivi du schéma régional des carrières